



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Beaconsfield, tenue à l'Hôtel de Ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, le lundi 17 novembre 2025 à 20 h

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur le Maire Martin St-Jean et les conseillers Dominique Godin, Marie Léveillé, Robert Mercuri, David Newell, Jason Rossie, Tim Quinn

AUSSI PRÉSENTS :

Patrice Boileau, directeur général, Nathalie Libersan-Laniel, greffière et directrice du greffe et affaires publiques, Dominique Quirk, greffière adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 17 novembre 2025

2025-11-467 Il est proposé par la conseillère Dominique Godin, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 17 novembre 2025, tel que soumis.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur le Maire remercie les résidents pour leur soutien et leur confiance à l'occasion de son élection. C'est avec une grande humilité qu'il accepte ce défi. Il partage avec les résidents qu'il a l'intention sincère de travailler à rendre notre belle Ville encore plus belle. Le Maire prévoit travailler avec optimisme, dans un esprit de collaboration et avec une vision partagée de l'avenir de la Ville. Il encourage les résidents à participer à la vie municipale et à faire entendre leur voix. Les conseillers remercient chacun à leur tour les résidents pour leur soutien.

Le Maire St-Jean invite le nouveau commandant du PDQ1, M. Éric Gosselin, à fournir des mises à jour et des informations concernant la sécurité des citoyens à Beaconsfield.

Monsieur le Maire annonce le début de la période de questions.

Une résidente aimerait savoir comment devenir membre d'un comité et demande si le processus est transparent et juste.

Monsieur le Maire explique que la Ville possède une politique qui encadre la création, la nomination et le fonctionnement des comités consultatifs du Conseil. Cette politique ne s'applique pas au Comité de démolition, qui est composé uniquement de trois élus, comme l'exige la loi provinciale. Lorsqu'un poste se libère dans un comité, la Ville publie un appel de candidatures sur son site web, dans la section des nouvelles, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Une résidente aimerait avoir une mise à jour au sujet du trajet d'autobus passant par la rue Montrose.

Le Maire St-Jean indique que la STM a rencontré les résidents de Montrose afin d'entendre leurs préoccupations et suggestions. La STM s'est engagée à analyser les demandes et prévoit organiser une nouvelle rencontre, bien qu'aucune date n'ait encore été fixée.

Un résident rappelle que la question des murs antibruit le long de l'autoroute 20 et des voies ferrées a été soulevée lors de la campagne électorale, soulignant que le bruit de la circulation constitue un enjeu de santé publique appuyé par une opinion d'expert. Il recommande que le gouvernement finance le mur antibruit. Il demande également la position du nouveau Conseil à ce sujet.



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Le Maire explique que le nouveau Conseil ne s'est pas encore penché sur cet enjeu. Il ajoute qu'il faut accorder l'attention nécessaire à une lettre provenant d'un représentant de la santé.

Une résidente indique qu'avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau parti à l'Hôtel de Ville de Montréal et le retard annoncé du REM de l'Ouest-de-l'Île, elle propose que le nouveau Conseil de Beaconsfield élabore une nouvelle stratégie afin de d'intercéder en faveur de l'aménagement de stationnements à la station du REM. Ceci pourrait remplacer la solution suggérée qui consiste à faire circuler des autobus de la STM dans un secteur de banlieue à faible densité.

Monsieur le Maire indique que le nouveau Conseil se penchera sur la question et examinera les facteurs et options pertinents, incluant la promotion de stationnements pour automobiles au REM. Le Maire rappelle que la présence de stationnements au REM n'exclurait pas nécessairement l'option des autobus, puisqu'il est important de répondre aux besoins de tous les résidents.

Une résidente mentionne que plusieurs femmes demeurent dans des situations abusives parce que les refuges n'acceptent pas les animaux de compagnie, et qu'il faut donc un plan de Beaconsfield et du SPVM pour permettre aux femmes et à leurs animaux de demeurer en sécurité ensemble. Elle ajoute que l'immeuble du 138, rue St-Louis, situé près de chez elle, pourrait être rénové plutôt que démoli.

Le Maire St-Jean réitère que la question a été répondue précédemment.

Un résident propose, afin d'assurer une communication efficace, de former un comité composé de conseillers municipaux, d'employés de la Ville et de résidents afin de préparer une réponse à la STM, réponse qui, selon lui, devrait être faite à la mi-décembre.

Le Maire indique qu'il examinera la proposition et que quelqu'un le contactera.

Une résidente demande si le Conseil est ouvert à l'idée de mandater l'Administration pour réaliser une consultation citoyenne afin d'identifier les besoins d'information et d'évaluer la faisabilité de mettre en place, un « tableau de bord citoyen » qui permettrait le suivi en temps réel de l'ensemble des projets municipaux, des plus importants aux demandes individuelles. Elle suggère également de mandater l'Administration pour créer un « Laboratoire d'innovation citoyenne » qu'elle décrit comme un « outil consultatif flexible » destiné à proposer des solutions créatives et multisectorielles aux enjeux les plus sensibles de la Ville, comme les inondations ou la diversification des revenus.

Monsieur le Maire répond qu'il y a une volonté de la Ville d'examiner les possibilités d'amélioration efficace, mais qu'il ne va pas s'engager ce soir. Il ajoute que lui-même ou un autre membre lui répondra ultérieurement.

Une résidente ayant posé une question en ligne revient sur sa suggestion concernant un refuge pour femmes victimes de violence qui accueillerait aussi les animaux domestiques. Elle propose également que l'autobus passe sur Elm plutôt que sur Montrose, estimant que cela bénéficierait à tous les résidents.

Le Maire St-Jean remercie la résidente pour ses suggestions.

La période de questions se termine à 20 h 39.

10. PROCÈS-VERBAL

10.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 1^{er} octobre 2025

2025-11-468 Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par la conseillère Dominique Godin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 1^{er} octobre 2025 à 20 h.



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

20. AFFAIRES CONTRACTUELLES

- 20.1 Octroi du contrat TP 2025-12 concernant la location de contenants métallique pour matériaux secs avec deux (2) options de renouvellement au plus bas soumissionnaire conforme, soit Services Ricova inc., pour la somme de 84 650,35 \$, toutes taxes incluses, adjugé par tirage au sort en raison de l'égalité des prix entre deux soumissionnaires

2025-11-469 Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par le conseiller Robert Mercuri et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'octroyer le contrat TP 2025-12 concernant la location de contenants métallique pour matériaux secs avec deux (2) options de renouvellement au plus bas soumissionnaire conforme, soit Services Ricova inc., pour la somme de 84 650,35 \$, toutes taxes incluses, adjugé par tirage au sort en raison de l'égalité des prix entre deux soumissionnaires; et

D'autoriser le Service des finances et de la trésorerie à imputer la dépense au code budgétaire 02-453-20-436. Le trésorier doit prévoir les crédits budgétaires suffisants pour pourvoir cette dépense dans l'exercice financier 2026.

- 20.2 Rejet des soumissions concernant le contrat TP 2025-15 pour la fourniture d'une fourgonnette à toit surélevé

2025-11-470 Il est proposé par la conseillère Dominique Godin, appuyé par le conseiller Tim Quinn et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de rejeter les soumissions concernant le contrat TP 2025-15 pour

- 20.3 Octroi d'un mandat de gré à gré GRC 2025-35 pour le remplacement d'un panneau numérique double face de la Ville de Beaconsfield, à Enseignes Perfections, pour la somme de 106 984,24 \$, toutes taxes incluses

2025-11-471 Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller Jason Rossie et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'octroyer un mandat de gré à gré GRC 2025-35 pour le remplacement d'un panneau numérique double face de la Ville de Beaconsfield, à Enseignes Perfections, pour la somme de 106 984,24 \$, toutes taxes incluses; et

D'autoriser le Service des finances et de la trésorerie à imputer la dépense au code budgétaire 22-351-00-711. Pour pourvoir au paiement de cette dépense, le conseil approprie la somme nécessaire à même son surplus réservé Sécurité civile et changements climatiques.

30. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 30.1 Approbation de la liste des comptes à payer au 17 novembre 2025 et de la liste des paiements préautorisés pour la période du 25 septembre 2025 au 30 septembre 2025 et du 2 octobre 2025 au 5 novembre 2025, pour un déboursé total de 3 371 924,37 \$

2025-11-472 **CONSIDÉRANT** les listes présentées par le trésorier pour le paiement de factures visant des dépenses pour des activités financières et d'investissement;

Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par la conseillère Marie Léveillé et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

D'approuver la liste des comptes à payer au 17 novembre 2025 relativement à des dépenses imputables à des activités financières et d'investissement, totalisant 177 210,27 \$; et

D'approuver la liste des paiements préautorisés pour la période du 25 septembre 2025 au 30 septembre 2025 et du 2 octobre 2025 au 5 novembre 2025, totalisant 3 194 714,10 \$, et des paiements électroniques, pour la même période, des salaires aux employés municipaux, les frais bancaires et le service de la dette, totalisant 764 733,43 \$; et



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Que tous ces paiements, totalisant 3 371 924,37 \$, soient prélevés à même le compte de la Ville, à Banque Royale du Canada, succursale Beaconsfield.

- 30.2 Approbation d'un appui financier de 100 \$ à Mirka Delaney pour sa participation aux Championnats juniors canadiens Fischer à Toronto (Ontario) du 31 juillet au 6 août 2025
-

2025-11-473 Il est proposé par le conseiller Tim Quinn, appuyé par la conseillère Dominique Godin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver un appui financier de 100 \$ à Mirka Delaney pour sa participation aux Championnats juniors canadiens Fischer à Toronto (Ontario) du 31 juillet au 6 août 2025; et

D'autoriser le Service des finances et de la trésorerie à imputer la dépense au code budgétaire 02-721-80-992.

D'émettre le chèque au nom de la mère, Annick Bussièrès.

- 30.3 Approbation d'un appui financier de 150 \$ à l'Orchestre d'harmonie Kirkland pour l'achat d'une annonce dans le programme de concerts pour l'année 2025
-

2025-11-474 Il est proposé par le conseiller Jason Rossie, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver un appui financier de 150 \$ à l'Orchestre d'harmonie Kirkland pour l'achat d'une annonce dans leur programme de concerts pour l'année 2025; et

D'autoriser le Service des finances et de la trésorerie à imputer la dépense au code budgétaire 02-731-10-992.

- 30.4 Approbation d'un appui financier de 400 \$ à Kamila Blanchard pour sa participation aux Championnats du monde juniors de natation à Otopeni (Roumanie) du 19 au 24 août 2025
-

2025-11-475 Il est proposé par la conseillère Marie Léveillé, appuyé par le conseiller Robert Mercuri et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver un appui financier de 400 \$ à Kamila Blanchard pour sa participation aux Championnats du monde juniors de natation à Otopeni (Roumanie) du 19 au 24 août 2025; et

D'autoriser le Service des finances et de la trésorerie à imputer la dépense au code budgétaire 02-723-10-992.

- 30.5 Approbation d'un appui financier de 500 \$ au Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île (RFOI) pour l'année 2025
-

2025-11-476 Il est proposé par la conseillère Dominique Godin, appuyé par le conseiller Jason Rossie et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver un appui financier de 500 \$ à au Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île (RFOI) pour l'année 2025; et

D'autoriser le Service des finances et de la trésorerie à imputer la dépense au code budgétaire 02-519-10-992.

- 30.6 Autorisation du maire et du trésorier à signer, pour la Ville de Beaconsfield, tout effet ou document bancaire relatif aux activités financières
-

2025-11-477 Considérant l'article 100.1 de la *Loi sur les cités et villes* précisant que les chèques et effets négociables sont signés par le maire et le trésorier;

Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par la conseillère Marie Léveillé et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'autoriser le maire, M. Martin St-Jean et le trésorier, M. Robert Lacroix de signer pour la Ville de



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Beaconsfield, tout effet ou document bancaire relatif aux activités financières.

45. URBANISME

- 45.1 Demande d'approbation du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la demande d'un permis de construction pour un nouveau bâtiment principal situé au 138, St-Louis

2025-11-478 **CONSIDÉRANT QU'**une demande de permis de construction pour un nouveau bâtiment principal situé au 138, St-Louis a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement BEAC-098 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) indique des objectifs et critères à respecter pour une demande de permis de ce type;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié les plans et documents accompagnant la demande de permis de construction lors de la séance du 24 septembre 2025 et est d'avis que :

- l'objectif de proposer une architecture de qualité et durable n'est pas respecté, parce que le critère sur les matériaux de revêtement extérieur et les composantes architecturales s'harmonisent entre eux, au niveau de la forme, de la texture et de la couleur n'est pas rempli;

CONSIDÉRANT que pour se conformer à ces objectifs et critères, le requérant devrait ajouter une fenêtre au 2^e étage sur la façade latérale gauche avec les mêmes dimensions que la fenêtre au rez-de-chaussée, tout en préservant l'alignement vertical;

CONSIDÉRANT que des nouveaux plans ont été déposés le 5 novembre 2025 qui, selon le Comité consultatif d'urbanisme, répondent aux objectifs et critères à respecter;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme d'APPROUVER le PIIA relatif à la demande d'un permis de construction pour un nouveau bâtiment principal situé au 138, St-Louis;

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance de la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par la conseillère Dominique Godin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'APPROUVER le PIIA relatif à la demande d'un permis de construction pour un nouveau bâtiment principal situé au 138, St-Louis, selon les plans déposés le 5 novembre 2025.

- 45.2 Demande d'approbation du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la demande d'un permis de construction pour la modification du plan déjà approuvé au 80, Jasper

2025-11-479 **CONSIDÉRANT QUE** le 26 février 2024, le Conseil a adopté la résolution 2024-02-048 approuvant le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la demande d'un permis de construction au 80, Jasper;

CONSIDÉRANT QU'après l'adoption de cette résolution, une demande visant à modifier le plan approuvé a été déposée

CONSIDÉRANT qu'une garantie financière a été versée en vertu du Règlement BEAC-098 sur les PIIA pour la construction d'un nouveau bâtiment principal et que celle-ci peut être retournée au requérant lorsque les travaux relatifs au permis de construction sont jugés conformes aux plans approuvés par le fonctionnaire désigné;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de modification doit respecter les objectifs et critères applicables prévus au Règlement BEAC-098 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié les plans et documents accompagnant la demande de permis lors de la séance du 24 septembre 2025 et est d'avis que l'objectif de proposer une architecture de qualité et durable n'est pas respecté, parce que le critère sur les matériaux de revêtement extérieur et les composantes architecturales s'harmonisent entre eux, au niveau de la forme, de la texture et de la couleur n'est pas rempli pour les colonnes du porche avant du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié les plans et documents accompagnant la demande de permis de construction lors de la séance du 24 septembre 2025 et est d'avis que les critères et objectifs applicables sont respectés pour les autres modifications apportées au bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE les colonnes du porche avant, telles que présentées au plan initial de 2024, ont été examinées et jugées conformes aux critères et objectifs prévus au Règlement BEAC-098 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme d'APPROUVER le PIIA relatif à la demande d'un permis de construction pour la modification du plan déjà approuvé au 80, Jasper, pour toutes les modifications apportées au bâtiment principal à l'exception des colonnes du porche avant;

Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par la conseillère Dominique Godin et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'APPROUVER le PIIA relatif à la demande d'un permis de construction pour la modification du plan déjà approuvé au 80, Jasper, à l'exception des colonnes du porche avant, lesquelles devront demeurer telles que présentées dans la résolution 2024-02-048 adoptée le 26 février 2024.

- 45.3 Demande d'approbation du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la demande d'un permis de construction pour la modification de la façade du bâtiment principal situé au 34, White Pine

-
- 2025-11-480 CONSIDÉRANT QU'une demande de permis de construction pour la modification de la façade du bâtiment principal situé au 34, White Pine a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement BEAC-098 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) indique des objectifs et critères à respecter pour une demande de permis de ce type;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié les plans et documents accompagnant la demande de permis de construction lors de la séance du 24 septembre 2025 et est d'avis que :

- l'objectif de proposer une architecture de qualité et durable n'est pas respecté, parce que le critère sur les matériaux de revêtement extérieur sont durables, de couleurs sobres et compatibles avec les bâtiments voisins n'est pas rempli;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de REFUSER le PIIA relatif à la demande d'un permis de construction pour la modification de la façade du bâtiment principal situé au 34, White Pine;

Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par la conseillère Dominique Godin et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de REFUSER le PIIA relatif à la demande d'un permis de construction pour la modification de la façade du bâtiment principal situé au 34, White Pine.

- 45.4 Demande d'approbation du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la demande d'un permis de construction pour la modification de la façade du bâtiment principal situé au 74, Brunswick

-
- 2025-11-481 CONSIDÉRANT QU'une demande de permis de construction pour la modification de la façade du bâtiment principal situé au 74, Brunswick a été déposée;



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

CONSIDÉRANT QUE le Règlement BEAC-098 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) indique des objectifs et critères à respecter pour une demande de permis de ce type;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié les plans et documents accompagnant la demande de permis de construction lors de la séance du 24 septembre 2025 et est d'avis que :

- l'objectif de proposer une architecture de qualité et durable n'est pas respecté, parce que le critère visant que les matériaux de revêtement extérieur soient durables, de couleurs sobres et compatibles avec les bâtiments voisins n'est pas rempli;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de REFUSER le PIIA relatif à la demande d'un permis de construction pour la modification de la façade du bâtiment principal situé au 74, Brunswick;

Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par la conseillère Dominique Godin et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de REFUSER le PIIA relatif à la demande d'un permis de construction pour la modification de la façade du bâtiment principal situé au 74, Brunswick.

- 45.5 Acceptation d'une somme de 45 262,80 \$ à des fins de frais de parcs que le propriétaire du lot 1 417 616 (138, St-Louis) doit payer à la Ville, conformément au Règlement BEAC-128 concernant les contributions pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, terrains de jeux et espaces naturels sur le territoire de la Ville de Beaconsfield
-

- 2025-11-482 Il est proposé par la conseillère Marie Léveillé, appuyé par le conseiller Robert Mercuri et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ACCEPTER le versement d'une somme de 45 262,80 \$ à des fins de frais de parcs que le propriétaire du lot 1 417 616 (138, St-Louis) doit payer à la Ville, conformément au Règlement BEAC-128 concernant les contributions pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, terrains de jeux et espaces naturels sur le territoire de la Ville de Beaconsfield, équivalant à 10 % de la valeur municipale uniformisée de 452 628 \$ du lot 1 417 616, et de transférer cette somme dans un fonds spécialement réservé à des fins de frais de parcs.

50. RESSOURCES HUMAINES

- 50.1 Confirmation de permanence au poste de Contremaître, Bâtiments
-

- 2025-11-483 Il est proposé par le conseiller Jason Rossie, appuyé par le conseiller David Newell et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que soit confirmée la permanence d'emploi de Iliessa Djelloud au poste de Contremaître, Bâtiments, au terme d'une période d'évaluation de 12 mois.

- 50.2 Nomination en vue de permanence à titre de Mécanicien au poste 5243 au Service des travaux publics
-

- 2025-11-484 Il est proposé par le conseiller Tim Quinn, appuyé par la conseillère Marie Léveillé et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que soit approuvée la nomination en vue de permanence de Michael Webster à titre de Mécanicien;

QUE cette nomination soit effective à compter du 20 octobre 2025 et assujettie à une période de familiarisation de 1 080 heures travaillées jours travaillés, conformément aux dispositions de l'alinéa 17.17 de la convention collective des employés cols bleus au terme de laquelle le statut d'employé permanent sera reconnu.

QUE la date d'ancienneté reconnue de Michael Webster soit établie au 20 octobre 2025, date de son embauche.

51. NOMINATION D'ÉLUS

- 51.1 Désignation du maire suppléant du 17 novembre au 31 décembre 2025
-



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

2025-11-485 Il est proposé par la conseillère Dominique Godin, appuyé par le conseiller Jason Rossie et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de désigner le conseiller David Newell à titre de maire suppléant du 17 novembre au 31 décembre 2025.

53. COMITÉS

53.1 Nomination de membres du Conseil au Comité de démolition

2025-11-486 Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller Tim Quinn et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la nomination de :

- La conseillère Dominique Godin à titre de présidente;
- La conseillère Marie Léveillé à titre de membre et présidente remplaçante;
- Le conseiller Jason Rossie à titre de membre;
- Le conseiller David Newell à titre de premier membre remplaçant;
- Le conseiller Tim Quinn à titre de deuxième membre remplaçant;

au Comité de démolition, pour une période d'un (1) an, à compter du 17 novembre 2025.

53.2 Nomination de membres du Conseil au Comité consultatif d'urbanisme

2025-11-487 Il est proposé par le conseiller Jason Rossie, appuyé par la conseillère Marie Léveillé et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la nomination de :

- Le conseiller David Newell à titre de président;
- La conseillère Dominique Godin à titre de membre et présidente remplaçante;

au Comité consultatif d'urbanisme, à compter du 17 novembre 2025, jusqu'à leur remplacement par résolution du Conseil.

53.3 Nomination d'un membre au Comité consultatif d'urbanisme

2025-11-488 Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par la conseillère Dominique Godin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la nomination de Robert Murray à titre de membre au Comité consultatif d'urbanisme, à compter du 17 novembre 2025, jusqu'au 31 décembre 2027.

53.4 Nomination de membres du Conseil au Comité consultatif de l'environnement

2025-11-489 Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller Jason Rossie et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la nomination de :

- Le conseiller Tim Quinn à titre de président;
- La conseillère Marie Léveillé à titre de membre et présidente remplaçante;

au Comité consultatif de l'environnement, à compter du 17 novembre 2025.

53.5 Nomination de membres du Conseil au Comité consultatif des finances

2025-11-490 Il est proposé par la conseillère Marie Léveillé, appuyé par le conseiller Tim Quinn et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la nomination de :

- Le conseiller Robert Mercuri à titre de président;
- Le conseiller David Newell à titre de membre et président remplaçant;

au Comité consultatif des finances, à compter du 17 novembre 2025.

53.6 Nomination de membres du Conseil au Comité consultatif de circulation



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

2025-11-491 Il est proposé par la conseillère Dominique Godin, appuyé par le conseiller Robert Mercuri et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la nomination de :

- Le conseiller David Newell à titre de co-président;
- Le conseiller Jason Rossie à titre de co-président;

au Comité consultatif de circulation, à compter du 17 novembre 2025.

53.7 Nomination d'un membre du Conseil au Comité du fonds de pension

2025-11-492 Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par la conseillère Marie Léveillé et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la nomination du conseiller Robert Mercuri à titre de membre du Comité du fonds de pension, à compter du 17 novembre 2025.

53.8 Nomination de membres du Conseil au Comité consultatif de culture et loisirs

2025-11-493 Il est proposé par le conseiller Jason Rossie, appuyé par la conseillère Dominique Godin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la nomination de :

- La conseillère Dominique Godin à titre de présidente;
- Le conseiller Tim Quinn à titre de membre et président remplaçant;

au Comité consultatif de culture et loisirs, à compter du 17 novembre 2025.

53.9 Nomination d'un membre du Conseil au Comité de suivi Municipalité amie des aînés

2025-11-494 Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par le conseiller Tim Quinn et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la nomination de :

- La conseillère Marie Léveillé à titre de présidente;
- Le conseiller Robert Mercuri à titre de membre et président remplaçant;

au Comité de suivi Municipalité amie des aînés, à compter du 17 novembre 2025.

60. GÉNÉRAL

60.1 Résolution réaffirmant le statut bilingue de la ville de Beaconsfield

2025-11-495 **CONSIDÉRANT** la résolution 2021-06-256 intitulée « Résolution confirmant le « statut bilingue » de la Ville de Beaconsfield » adoptée à la séance du Conseil du 14 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'élection d'un nouveau Conseil suite au scrutin du 2 novembre 2025 et sa détermination à confirmer le statut bilingue de la Ville;

CONSIDÉRANT que la Ville de Beaconsfield possède une riche tradition de services offerts en français et en anglais à l'ensemble de ses résidents;

CONSIDÉRANT que le bilinguisme fait partie intégrante de l'identité, du patrimoine et de la vie communautaire de la Ville de Beaconsfield;

CONSIDÉRANT l'engagement constant de la Ville à assurer l'accès à l'information, aux services municipaux et à la participation citoyenne en français et en anglais;

Il est proposé par le conseiller Tim Quinn, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la Ville de Beaconsfield réaffirme



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

son statut bilingue et s'engage à maintenir le service aux résidents dans les deux langues officielles; et

QUE cette résolution soit transmise :

- Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Geneviève Guilbault;
- Député de l'Assemblée nationale de Jacques-Cartier, M. Gregory Kelly.

60.2 Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil de la Ville de Beaconsfield pour 2026

2025-11-496 Il est proposé par la conseillère Dominique Godin, appuyé par le conseiller Jason Rossie et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil de la Ville de Beaconsfield pour 2026.

60.3 Résolution désignant le 19 novembre la Journée de sensibilisation au cancer de la prostate

2025-11-497 **ATTENDU** qu'annuellement en moyenne 6 500 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 1 000 mourront de cette maladie;

ATTENDU qu'en moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate;

ATTENDU qu'il est important de sensibiliser la population de la Ville de Beaconsfield au dépistage du cancer de la prostate;

ATTENDU que les fonds de la campagne de financement « Noeudvembre » serviront à lutter contre le cancer de la prostate par la recherche et à offrir de l'aide aux personnes ayant besoin d'un soutien;

ATTENDU que « Noeudvembre » offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et particulièrement la journée du 19 novembre;

Il est proposé par la conseillère Marie Léveillé, appuyé par le conseiller Tim Quinn et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que le Conseil de la Ville de Beaconsfield désigne le 19 novembre Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate.

60.4 Autorisation pour la fermeture de rues pour le Train des Fêtes Canadien Pacifique Kansas City le 19 novembre 2025 de 19 h à 21 h 30

2025-11-498 Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par la conseillère Dominique Godin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'autoriser la fermeture des rues suivantes pour le Train des Fêtes Canadien Pacifique Kansas City le 19 novembre 2025 de 19 h à 21 h 30 :

- Avenue Elm, entre Allancroft et Alton Drive
- Secteur au sud de Sherbrooke, entre Allancroft et le boulevard Saint-Charles
- Secteur à l'est d'Allancroft, entre Sherbrooke et Elm
- Fermeture des bretelles de sortie et d'entrée n°48 de l'autoroute 20 (boulevard Saint-Charles) dans les deux directions.

70. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

70.1 Orientations du Conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au Conseil d'agglomération pour le mandat 2025-2029

2025-11-499 **ATTENDU QUE** le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour selon les orientations obtenues de son Conseil municipal;



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par la conseillère Marie Léveillé et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de mandater le maire, et le cas échéant en son absence, le maire suppléant, pour prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour des séances du Conseil d'agglomération pour le mandat 2025-2029, et ce, dans les meilleurs intérêts de la Ville de Beaconsfield.

80. **RAPPORTS DIRECTEURS**

80.1 Dépôt des rapports des directeurs

2025-11-500 Sont reçus et acceptés à titre informatif :

Rapport des permis de construction du Service de l'aménagement urbain pour octobre 2025;
Rapport du centre de répartition DDO pour septembre 2025;
Rapport des visionnements en direct et en différé des séances du Conseil en webdiffusion.

90. **AFFAIRES NOUVELLES**

Nil.

95. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jason Rossie, appuyé par le conseiller Tim Quinn et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance ordinaire à 20 h 59.

MAIRE

GREFFIÈRE